

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

Dakar, le 1<sup>er</sup> février 2011

-----

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine s'est réuni, en session extraordinaire, le mardi 1<sup>er</sup> février 2011, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE, le Gouverneur par intérim de la BCEAO, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, le Président du Conseil de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, Monsieur Léné SEBGO.

La session a été consacrée à l'examen de la situation qui prévaut dans les Agences de la BCEAO en Côte d'Ivoire, notamment depuis la décision du Président sortant de la République de Côte d'Ivoire de réquisitionner les installations et le personnel ivoirien desdites Agences.

Dans la situation difficile que traverse la Banque Centrale, les Ministres ont manifesté leur soutien à l'action de l'Institut d'émission, à son Gouverneur par intérim et à l'ensemble du personnel. Ils ont demandé au Gouverneur par intérim de poursuivre la pleine application des décisions prises par le Conseil des Ministres de l'Union, à l'issue de sa réunion tenue à Bissau, le 23 décembre 2010, et par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, du 22 janvier 2011 à Bamako.

Les Ministres ont fermement condamné l'occupation des locaux des Agences de la BCEAO en Côte d'Ivoire et l'exécution illégale et frauduleuse des opérations qui y ont été effectuées. Ces faits constituent une violation flagrante des engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire, à travers le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Ils ont mis en garde contre toute action visant à effectuer de façon illégale des opérations non conformes aux traités, règles et procédures de l'Union.

Prenant en compte les difficultés auxquelles sont confrontées les établissements de crédit et les structures du marché financier régional installés en Côte d'Ivoire, les Ministres ont donné les orientations nécessaires à la Banque Centrale et au Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, en vue de la mise en œuvre de toute action propre à préserver la liquidité et la solidité du système bancaire de l'Union ainsi que le bon fonctionnement du marché financier régional.

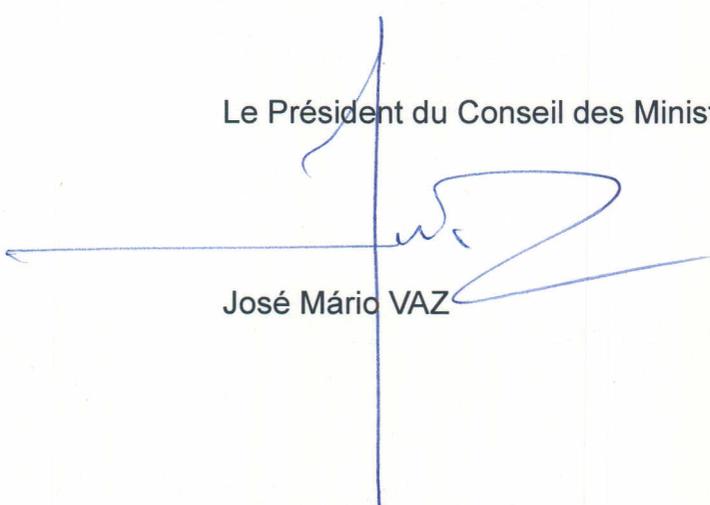
Le Conseil a invité le Gouverneur par intérim de la BCEAO à faire examiner par les organes compétents de la Banque, toutes les actions requises dans ce cadre.

Le Conseil des Ministres de l'Union exprime toute sa solidarité au peuple ivoirien dans ces moments difficiles et a marqué sa détermination à soumettre les mesures appropriées au Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, en vue d'une solution rapide aux difficultés liées au fonctionnement de l'Union.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement et au peuple sénégalais, leur sincère et profonde gratitude.

*Fait à Dakar, le 1<sup>er</sup> février 2011*

Le Président du Conseil des Ministres



José Mário VAZ